CFE CGC

LE + SYNDICAL MICHELIN

Vannes, mars 2022

RETROUVEZ NOTRE FIL D'ACTUALITÉS SUR
www.cfecgcmichelin.org

SIGNATURE DE L'AVENANT INTERESSEMENT

L'accord intéressement a été signé pour 3 ans, et tous les ans au travers d'un avenant les organisations syndicales et la direction revoient les indicateurs cibles à atteindre sans changer les critères définis dans l'accord.

La CFE-CGC a été active et force de propositions lors de ces discussions.

Sur le critère absentéisme, les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons risquaient d'impacter fortement le résultat, notamment en raison des absences liées à la COVID (Maladie Sans Carence). Elles seront neutralisées pour l'ensemble de l'année 2022.

Pour le bonus sécurité, la cible du nombre de jours sans accident est de 150 jours avec un niveau d'atteinte pour les At >= 4.

Les autres cibles restent aux objectifs prévus dans l'accord avec la recherche de progrès continus et progressifs .

En conclusion, nous sommes satisfaits du climat positif dans lequel se sont déroulées ces discussions et des avancées obtenues.

Les trois organisations syndicales ont signé cet avenant.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire »